

PLEIN D'INFOS EN LIGNE

Le site Internet bientôt opérationnel

FRANCHESSE La traditionnelle cérémonie des vœux du maire a rassemblé de nombreux habitants à la salle polyvalente.

Au cours de cette cérémonie, le maire, Gérard Vernis, a présenté, à l'aide d'un diaporama, les différents événements et réalisations ayant eu lieu en 2023 et a abordé les perspectives 2024.

Il s'est notamment réjoui de l'ouverture de nouveaux chemins de randonnées par l'association « Les Baladins » et a félicité le jeune Yan Govignon qui a obtenu le premier prix départemental au concours des ouvriers bouchers. Il a également salué la réussite de la récente reprise de la boulangerie pâtisserie par la jeune Manon qui, avec ses parents, a conquis le cœur des lanciers. En revanche, grande déception concernant le bar restaurant épicerie « La cuisine des lanciers » qui n'aura pratiquement jamais fonctionné depuis son ouverture il y a quelques mois, et qui est maintenant définitivement fermé. « Nous souhaitons que ce commerce redémarre sous une autre formule ».

UN SITE INTERNET OFFRANT DE MULTIPLES INFORMATIONS

La présentation du nouveau site Internet de la commune par son concepteur, le franchessois Frédéric Billet, a particu-



Comme à son habitude, le maire, Gérard Vernis, a ponctué sa présentation de traits d'humour faisant de cette cérémonie un moment plutôt festif.

lièrement retenu l'attention du public. Ce site, très fonctionnel, convivial et facile d'accès, offre de multiples informations sur la vie du village. Il sera mis en ligne fin février. Autre information dévoilée par le maire, la commune a été retenue pour participer au programme « Villages d'avenir », un programme qui permet d'aider des communes rurales, porteuses d'une dynamique globale,

à réaliser leurs projets de développement à travers un accompagnement en ingénierie. La cérémonie s'est terminée par la remise des prix du concours de maisons fleuries 2023. Un bon d'achat à la pépinière Ragué a été remis à chaque participant. À noter : le recensement débutera le 18 janvier avec deux agents recenseurs : Audrey Barrière et Colette Malaquin.